

Activités et techniques de communication, spécialité Journalisme et médias locaux

RNCP17251 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	321
Code(s) ROME	E1106, E1305, L1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées:

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les fonctions de journaliste dans la presse écrite, la radio, la télévision ou sur le web, tout particulièrement dans des médias locaux ou régionaux.

Il est amené à réaliser les activités suivantes:

- Mener une enquête journalistique
- Animer un réseau de correspondants locaux
- Travailler sur différentes techniques de reportage, d'écriture journalistique et de montage et cela sur tous supports
- Développer les connaissances de l'actualité et du système médiatique
- Développer la réflexivité envers les exigences professionnelles du métier de journaliste (éthique, déontologie, enjeux sociaux et politiques)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités ou compétences évaluées:

- Savoir recueillir les informations en les vérifiant et les croisant ;
- Savoir mener une enquête journalistique ;
- Savoir constituer un réseau local d'informations ;
- Maîtriser les principales techniques rédactionnelles en presse écrite ;
- Savoir corriger un article ;
- Savoir animer un réseau de correspondants locaux ;
- Savoir mettre en œuvre un équipement audiovisuel (caméra vidéo, enregistreur audio) ;
- Connaître les principales règles du montage radio ou TV ;
- Connaître l'environnement régional et local (collectivités, élus locaux, associations, entreprises, etc.) ;
- Maîtriser le cadre juridique et économique, mais aussi connaître et respecter les règles déontologiques de la profession journalistique ;
- Connaître et comprendre les enjeux politiques, économiques et sociaux des médias, plus particulièrement à l'échelle locale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité:

Journaliste dans des médias d'information locale ou régionale :

- édition de journaux ;
- édition de revues et périodiques ;
- production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ;
- édition et diffusion de programmes radio ;
- programmation de télévision et télédiffusion ;
- édition de chaînes généralistes ;
- édition de chaînes thématiques ;
- portails Internet ;
- activités des agences de presse

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types emplois accessibles:

- Rédacteur/rédactrice de presse (entre autres fonctions accessibles : éditorialiste, journaliste rédacteur/rédactrice, correspondant/correspondante à l'étranger, critique d'art, critique de cinéma, critique de théâtre, critique littéraire, critique musical, grand reporter, reporter, journaliste localier, reporter spécialisé, rédacteur Web, journaliste sportif, journaliste scientifique, secrétaire de rédaction, secrétaire général de rédaction, rédacteur ou rédactrice en chef).
- Journaliste reporter d'images (JRI), journaliste de la presse audiovisuelle.
- Correcteur/correctrice de presse.
- Présentateur/présentatrice de journal (radio, télévision)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.
 - Réglementation d'activités : loi Brachard du 29 mars 1935 (article L.761-2 du Code du travail), modifiée par la loi Cressard du 4 juillet 1974 (n°74-630) ; décret du 17 janvier 1936 sur la carte d'identité professionnelle.
- En adéquation avec les recommandations de la Commission Nationale Paritaire de l'Emploi des Journalistes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 045 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie · tension 4/5 (Élevée) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	53 348
Jugés difficiles à recruter	7 %
Emplois saisonniers	29 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury composé d'enseignants et de professionnels (50%) des secteurs concernés

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17251/>